

Compétences et responsabilité des manipulateurs radio

Compétences visées

- Connaître le champ de compétence des manipulateurs.
- Avoir un bon positionnement entre les différents membres de l'équipe en radiologie et radiothérapie.
- Être en capacité de détecter les situations de responsabilité des manipulateurs et connaître les règles d'attribution et de répartition de la responsabilité.

EN RÉSUMÉ

La radiologie, la radiothérapie et la médecine nucléaire font l'objet de bouleversements en lien avec l'évolution technologique extrêmement rapide. Cela a pour conséquence une nouvelle répartition des tâches et des responsabilités. Le décret du 5 décembre 2016, complété par ceux du 4 juin 2018 et du 21 mai 2019, a profondément modifié les contours du métier en créant notamment un rôle propre pour les manipulateurs.

La formation proposée décrit les compétences actuelles des manipulateurs, précise les règles régissant la responsabilité professionnelle, présente les différentes mises en cause en radiologie, explorations fonctionnelles, médecine nucléaire et radiothérapie en détaillant des cas concrets et conclu par des conseils pratiques pour une mise en œuvre dans les services.

PUBLIC et PRÉ-REQUIS

Manipulateurs, élèves manipulateurs, cadres de radiologie ou de radiothérapie.
Pas de prérequis.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Conférence présentielle, apports théoriques et étude de cas fournis par les participants et/ou le formateur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le champ de compétence des manipulateurs et ses conséquences organisationnelles.
- Connaître les principes de la responsabilité professionnelle des manipulateurs.
- Déterminer la répartition des rôles et des responsabilités au sein d'une équipe.
- Savoir faire face à une plainte du patient ou de sa famille.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Recueil des souhaits des participants, évaluation de leurs connaissances et besoins.
- Présentation de la réglementation actuelle sur les compétences des manipulateurs.
- La responsabilité professionnelle en chiffres.
- Les différentes responsabilités et leurs conditions de mise en œuvre respectives.
- Les infractions pénales utilisées contre les manipulateurs (secret professionnel, non-assistance à personne en péril, homicide et blessures involontaires, mise en danger d'autrui).
- Les différentes sources de responsabilité : faute personnelle, faute d'organisation, faute d'encadrement.
- Règles de répartition de la responsabilité au sein de l'équipe, avec les autres professionnels de santé (Médecins, IDE, AS brancardiers...).
- Importance de la traçabilité afin de pouvoir répondre de ses actes.

INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit de la santé.

LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

DURÉE

Une **1/2 journée** à **1 journée** selon les attentes initiales.

TARIF

800 € TTC pour une ½ journée de formation.

1 400 € TTC les 2 formations dans la journée (transport, hébergement et repas inclus)

LES PLUS DE LA FORMATION

Un format permettant les échanges d'expérience. Une présentation dynamique de l'évolution réglementaire. Des cas pratiques réels permettant de mieux appréhender les principes mobilisés. Des conseils pour la mise en œuvre dans les établissements.

DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la prestation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation à l'issue de la formation.

Fiche d'évaluation à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

[www.macsf.fr/Nos-produits-services/services-et-
formations-macsf/nos-formations](http://www.macsf.fr/Nos-produits-services/services-et-formations-macsf/nos-formations)

OU SCANNEZ LE FLASH CODE CI-CONTRE →



CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE
01 71 23 73 06

E-MAIL
interventions-juristes@macsf.fr

N° DRIETS
11922156192